

Urgence Ukraine

Action de la Croix-Rouge genevoise

Table des matières

1. Le rôle du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.....	2
2. Rôle de la Croix-Rouge genevoise	3
I. Mise à disposition d'interprètes communautaire	4
II. Coordination et gestion des bénévoles	5
III. Orientation, soutien à l'aide alimentaire et de première nécessité.....	5
IV. Autres actions	6
V. Ouverture d'un Centre d'Accueil de Jour	7
3. Contact.....	8

1. Le rôle Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Dès le début de la guerre en Ukraine, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (ci-après, le Mouvement) s'est mobilisé pour venir en aide aux personnes touchées par ce conflit, que cela soit sur le territoire ukrainien ou dans les pays accueillant des réfugiés.

Les besoins et les efforts déployés sont considérables :

- **en Ukraine**, le système logistique s'est écroulé. Des dommages importants portés aux infrastructures ont laissé des centaines de milliers de personnes sans électricité ni eau. Les ponts et les routes rendus impraticables par les bombardements ont coupé des communautés entières des livraisons de nourriture et d'autres biens essentiels (tel que les médicaments, dans certaines régions du pays).

Dans ce contexte, **le Comité International de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (CICR) et la Croix-Rouge ukrainienne** s'efforcent de soutenir la population à tous les niveaux possibles (négociations humanitaires, distribution de nourriture et d'autres biens de première nécessité, accès aux abris, soutien aux diverses structures essentielles, évacuations, etc.).

- **dans les pays accueillant des réfugiés fuyant le conflit** et principalement, à ce jour, dans les zones limitrophes à l'Ukraine (Pologne, Moldavie, Slovaquie, Hongrie, Roumanie, et Russie), les besoins croissent de jour en jour. En date du 22 mars 2022, plus de 3.5 millions de réfugiés ont déjà fui l'Ukraine, selon les dernières données gouvernementales compilées par l'Agence des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Ce nombre augmente très rapidement et il est estimé qu'il pourrait atteindre les 5 millions de personnes, si ce n'est davantage.

Dans ce contexte, **les différentes Sociétés nationales** (par exemple la Croix-Rouge polonaise) viennent en aide à ces populations réfugiées (abris, nourriture, habits, médicaments, etc.), s'efforçant ainsi d'alléger leur détresse.

- **les autres membres du Mouvement**, telles que **la Fédération Internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR)** ainsi que **d'autres Sociétés nationales** (par exemple la Croix-Rouge suisse), apportent un soutien important (financier, en nature – lorsque cela est souhaitable – humain et logistique) aux acteurs sur le terrain. En parallèle, ils prennent les mesures nécessaires pour accueillir les réfugiés qui poursuivent leur chemin vers d'autres pays, principalement européens.

2. Rôle de la Croix-Rouge genevoise

La situation, tant en Ukraine qu'au niveau international, notamment en lien avec les réfugiés, évolue rapidement. Il est très difficile à ce jour d'avoir une vision précise du développement de la situation. Ainsi, les besoins décrits dans ce document sont susceptibles de varier considérablement. **Vous trouverez en vert ci-dessous les éléments mis à jour (vs. Version du 09.03.2022).**

Pour rappel, la mission de la Croix-Rouge genevoise est principalement d'apporter un soutien de proximité aux personnes vulnérables dans le canton de Genève. En particulier, elle comble les lacunes dans les domaines de la santé, du soutien au quotidien, de l'intégration sociale et de la formation de base. Elle ne crée pas de doublon mais répond à des besoins sans solution suffisante et vise à atteindre en particulier les personnes « hors radar » les plus vulnérables.

Ainsi, dans le contexte de la guerre en Ukraine, **le rôle de la Croix-Rouge genevoise reste essentiellement local**, à l'exception d'un potentiel soutien à portée internationale via le CICR (par exemple, l'envoi en Ukraine par le CICR de vêtements reçus et triés par la Croix-Rouge genevoise). **Plus précisément, il s'agit de venir en aide aux réfugiés ukrainiens, principalement des femmes, des enfants et des jeunes mineurs seuls qui commencent à arriver et qui s'installent dans le canton pour une durée indéterminée à ce jour (mais, probablement, au moins jusqu'à la fin 2022).**

Même si la Suisse ne sera vraisemblablement pas le pays qui accueillera le plus de réfugiés, le nombre extrêmement important de déplacés ainsi que les premières arrivées (près de 11 000 réfugiés sont déjà signalés en Suisse) annoncent un nombre de personnes à accueillir de plus en plus important dans les jours et les semaines à venir. Les autorités fédérales ont confirmé leur volonté d'accueillir ces réfugiés en Suisse et de faciliter leur venue sur le plan administratif (notamment grâce à l'activation du permis de Séjour « S »). **À l'heure actuelle, il est estimé que potentiellement 15 000 réfugiés, pourraient s'installer à Genève.** En date du 21 mars 2022, 939 réfugiés ont déjà été enregistrés pour le canton de Genève (<https://solidariteukraine.ch/statistiques/>).

Dans ce contexte et en conformité avec à sa mission, la Croix-Rouge genevoise complémente l'action des autorités fédérale et cantonale

En date du 7 mars, une première réunion de coordination cantonale, réunissant les autorités, divers services de l'Etat ainsi que quelques associations dont la Croix-Rouge genevoise, a été organisée de manière à répartir le rôle et les responsabilités de chacun. Il s'agit de la *taskforce cantonale Accueil Solidarité Ukraine* décidée par le Conseil d'Etat du Canton de Genève et pilotée par l'Hospice Général. En effet, de manière à répondre de manière efficace et raisonnée à cette nouvelle situation, les acteurs sociaux souhaitent éviter la création de nouvelles structures. Le renforcement des structures existantes ainsi que l'utilisation des expertises déjà en place est ainsi préconisée.

Cela signifie, par exemple, que les questions en lien avec l'aide alimentaire seront gérées par la Fondation Partage – la Banque alimentaire genevoise – et par les Colis du Cœur, déjà en charge des distributions hebdomadaires de nourriture aux plus démunis.

À la suite de cette réunion, le rôle de la Croix-Rouge genevoise a été défini comme suit :

I. Mise à disposition d'interprètes communautaire

La Croix-Rouge genevoise dispose d'un service d'interprétariat communautaire (SIC) destiné à faciliter les interactions entre les institutions publiques (par exemple les Hôpitaux Universitaires de Genève, l'Hospice Général, le département de l'instruction publique, etc. mais également les associations du réseau socio-sanitaire genevois) et les personnes allophones, grâce à l'intervention d'interprètes qualifiés, formés et employés par l'association.

Fort de cette expertise et en prévision de l'arrivée de réfugiés ukrainiens à Genève, le SIC a lancé une **opération de recrutement en urgence d'interprètes parlant ukrainien**.

Durant ces prochains mois, la Croix-Rouge genevoise souhaite proposer gracieusement ses prestations d'interprétariat aux associations reconnues d'utilité publique (ou membres d'une faîtière reconnue, tel que le Collectif d'Associations Pour l'Action Sociale – CAPAS) et actives dans la santé, le social ou l'éducation.

L'objectif est de faciliter et d'accélérer l'installation des réfugiés en provenance d'Ukraine sur le territoire genevois, ainsi que leurs démarches auprès des différentes structures à même de les assister à tous niveaux (logement, démarches administratives, produits de première nécessité, intégration, etc.).

Considérant le parcours des réfugiés, la situation particulière, ainsi que le stress subi, il est extrêmement important que durant ces premières démarches, les personnes réfugiées soient accompagnées par des interprètes à l'aise dans leur langue et à même de traduire fidèlement leur propos. En effet, **toute incompréhension ou barrière linguistique peut malheureusement produire des situations fâcheuses et dommageables, qu'il convient donc d'éviter.**

Fidèle à sa mission, la Croix-Rouge genevoise a décidé de ne pas limiter la mise à disposition de ses interprètes au seul contexte ukrainien. En effet, pour des raisons d'impartialité, il est important d'offrir les mêmes services et les mêmes chances à toute personne migrante, quelle que soit son origine, même s'il est attendu que la majeure partie des heures d'interprétariat sera effectuée en ukrainien (ou dans une autre langue parlée par les personnes réfugiées en provenance d'Ukraine).

Sur la base de son expérience ainsi que sur le nombre de personnes réfugiées attendues, la Croix-Rouge genevoise cherche à financer 2 000 heures d'interprétariat en 2022, ainsi que la mise en place d'une structure de coordination logistique et humaine destinée à assurer la meilleure mise en œuvre possible de ce service.

II. Coordination et gestion des bénévoles

La Croix-Rouge genevoise ayant la chance de pouvoir compter sur le plus large réseau de bénévoles à Genève, il a été décidé que les appels aux bénévoles, leur déploiement ainsi que la gestion des actions de bénévolat seront gérés cette dernière. **Tout partenaire (associatif, étatique ou parapublic) ayant besoin de bénévoles supplémentaires pour effectuer ses tâches peut ainsi faire appel au service Bénévolat de la Croix-Rouge genevoise qui se chargera de relayer l'appel auprès des bénévoles qui se sont déjà annoncés.**

Selon les besoins, ces bénévoles pourront ainsi venir appuyer les différentes actions entreprises par les acteurs sociaux. **La priorité actuelle est un renforcement des équipes actives dans le domaine de l'aide alimentaire.**

Pour mener de manière efficace cette tâche chronophage, l'équipe du service Bénévolat de la Croix-Rouge genevoise sera renforcée, pour une **durée initiale de 6 mois (équivalent à un taux de travail de 20% supplémentaire).**

III. Orientation, soutien à l'aide alimentaire et de première nécessité

Les travailleurs sociaux de la Permanence d'accueil social de la Croix-Rouge genevoise, le service en charge de **distribuer de l'aide d'urgence à toute personne en situation de précarité ou de grande vulnérabilité**, seront mis à disposition pour soutenir et orienter les victimes du conflit en Ukraine arrivés à Genève.

Ils pourront ainsi, notamment, **inscrire rapidement les personnes réfugiées à l'aide alimentaire hebdomadaire distribuée par les Colis du Cœur, ou offrir tous autres produits de première nécessité.**

À ce jour, plusieurs dizaines de familles fuyant le conflit ukrainien ont déjà été reçues à la Permanence d'accueil social. Celle-ci a ainsi pu les accompagner dans leurs démarches et leur procurer divers bien de première nécessité, en particulier des vêtements.

De manière à répondre aux demandes croissantes, la Croix-Rouge genevoise se propose d'augmenter raisonnablement les ressources humaines et financières de sa Permanence d'accueil social.

IV. Autres actions

À l'heure actuelle, l'urgence est de pouvoir accueillir les personnes réfugiées et de les accompagner, notamment à l'aide des interprètes, des bénévoles et des travailleurs sociaux mobilisés par la Croix-Rouge genevoise, dans leurs premières démarches à Genève.

Ceci établi, la Croix-Rouge genevoise sera très certainement amenée à intervenir dans d'autres domaines, selon l'évolution de la situation et l'apparition de nouveaux besoins. Cela pourra, par exemple, prendre les formes suivantes :

- **aide vestimentaire**, l'association disposant de trois magasins de vêtements de seconde main et d'une équipe en charge de recevoir des dons et de trier le textile reçu. Le Service Activité Textile de la Croix-Rouge genevoise travaille ainsi en étroite collaboration avec le Vestiaire Social qui a été désigné par la taskforce comme premier point d'appui vestimentaire aux réfugiés ukrainiens. Il complète notamment les stocks du Vestiaire Social et y redirige tout don spécifique reçu, de manière à assurer un service efficient aux bénéficiaires. Il se tient également prêt à collecter plus de vêtements lorsque cela sera nécessaire.
- **garde (en urgence ou planifiée) des enfants des personnes réfugiées, voire d'enfants arrivés sans famille à Genève**, grâce à son service de garde d'enfants « Chaperon Rouge » ;
- **accompagnement et loisirs pour les enfants et les jeunes** dans le cadre des activités de la Croix-Rouge Jeunesse ou du Centre d'intégration culturelle. À ce jour, la Croix-Rouge Jeunesse a déjà accueilli de jeunes en provenance d'Ukraine dans le cadre de ses mercredis après-midi loisirs, leur permettant ainsi de profiter de diverses activités en toute insouciance ;
- **accompagnement des personnes âgées et/ou dépendantes** dans le cadre du programme « Seniors d'ici et d'ailleurs » ou avec l'intervention des auxiliaires de vie du service à domicile « Présence Croix-Rouge » pour les personnes en perte d'autonomie. A ce jour, le programme « Seniors d'ici et d'ailleurs » commence à recevoir des demandes de réfugiés seniors pour s'inscrire à des cours de français et participer à d'autres activités (culturelles, santé, etc.) ;
- toute autre action jugée nécessaire par les autorités et pour laquelle la Croix-Rouge genevoise dispose d'une expertise affirmée.

V. Ouverture d'un Centre d'Accueil de Jour

Sur demande de l'Hospice général, la Croix-Rouge genevoise s'apprête à ouvrir (dans les prochains jours) et à gérer un Centre d'accueil de Jour pour les personnes fuyant le conflit ukrainien, dans le centre-ville (lieu définitif en cours de discussion).

La mission de ce centre est double :

- **accueillir et prendre en charge des primo-arrivants** :
 - accueil (nourriture, boissons, lieu de détente) ;
 - information sur les différentes démarches requises ;
 - redirection vers les centres de logements ;
 - distribution de biens de première urgence, si nécessaire.

- **soutenir via des prestations au sein même du Centre d'accueil de Jour**, avec, à terme, des services (professionnels et bénévoles) tels que :
 - information sur le réseau socio-sanitaire de Genève ;
 - écoute et soutien (matériel et humain), avec la présence de travailleurs sociaux (soutien psychologique sur place ou redirection vers des structures spécialisées) ;
 - soutien dans les démarches administratives (présence d'écrivains publics par exemple) ;
 - présence d'interprètes professionnels ou bénévoles ;
 - espace convivial, de détente et de partage ;
 - espace pour enfants (bibliothèque, jeux, etc.), animations familiales ;
 - espace informatique ;
 - collaboration avec les Samaritains pour les questions relatives aux petits soins ;
 - toutes autres activités qui répondraient à des besoins avérés.

Le Centre sera ouvert tous les jours de la semaine avec un horaire étendu. Il sera géré par deux coordinateurs (de manière à assurer une présence quotidienne) de la Croix-Rouge genevoise, en collaboration avec certains de ses services (Service d'interprétariat communautaire, Permanence d'accueil social, Croix-Rouge Jeunesse, Centre d'intégration culturelle, Service Activité Textile, etc.) ainsi que des bénévoles.

3. Contact

Nous nous tenons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples informations !

Benjamin Lachat
Chargé de Recherche de Fonds
Grands Donateurs
Tél. +41 22 304 04 24
b.lachat@croix-rouge-ge.ch



Croix-Rouge genevoise
Route des Acacias 9
Case Postale 288
1211 Genève 4

Faire un don
Croix-Rouge genevoise
PostFinance
Compte N° 12-904-1
IBAN CH21 0900 0000 1200 0904 1